

Le B.A.A.E.Q., l'entente Canada-Québec

et le tourisme dans l'Est

par Paul Lemieux

En juillet 1960, les troupes libérales de Jean LePage font leur entrée à l'Assemblée législative du Parlement de Québec, mettant ainsi fin à un règne unioniste qui s'est étalé sur 16 ans: le régime Duplessis.

L'avènement de cette nouvelle ère politique sera la bougie d'allumage de toute une série de changements sociaux, économiques, politiques et culturels qui imprèneront fortement la société québécoise. «La Belle Province» vivait désormais à l'heure de la Révolution tranquille.

Dans ce contexte de libéralisation des idées, l'Est du Québec entreprenait la grande aventure du B.A.E.Q.

LE B.A.E.Q.

Le B.A.E.Q., c'est le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, une vaste opération d'enquête, de consultation et d'analyse mise en place, en juillet 1963, par les autorités gouvernementales, sous le couvert de la Loi ARDA qui signifie Aménagement rural et développement agricole. Cette décision politique rejoignait ainsi les demandes expresses formulées par le milieu pour voir l'Etat s'impliquer dans le développement du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ces leaders étaient le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent et le Conseil d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

Ainsi, à compter de l'été 63 et pendant les 3 ans qui vont suivre, une armée d'économistes, de sociologues, d'aménagistes, d'animateurs, vont envahir l'Est du Québec pour enquêter, analyser et disséquer cette grande région que l'on désignera désormais comme le «territoire-pilote». Tous les secteurs sont touchés: forêt, pêches, tourisme, industrie,

urbanisation, agriculture, etc...

À l'invitation du président du B.A.E.Q., M. Georges-Henri Dubé, et de l'aménagiste en chef, M. Guy Coulombe, une foule de citoyens s'impliquent dans plus de 200 cimités locaux répartis dans les différentes zones. Et la coordination de tout cela se fait à Mont-Joli.

Cette vaste cogitation déboucha sur un plan d'aménagement qui devait «avoir comme aboutissement la revalorisation socio-économique de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il devait atténuer, sinon faire disparaître, les disparités de revenus, de productivité et d'emploi existant entre cette région et la province. Le niveau de vie du territoire *devait* être comparable à celui de l'ensemble du Québec en 1982»¹.

Ces années de travail, d'enquêtes et de recommandations du B.A.E.Q. ont pris la forme de 10

volumes totalisant 2 048 pages. Quant aux recommandations touchant le développement de la région, elles se chiffrent à 231, parmi lesquelles un certain nombre touche le domaine du tourisme.

L'ENQUÊTE SUR LE TOURISME DE 1964

Avant d'en venir à établir des recommandations sur le développement touristique de la région, les aménagistes du B.A.E.Q. ont procédé à une vaste enquête pour déterminer l'importance et l'impact économique du tourisme dans l'Est.

Ainsi, en cet été 64, les sites de Pointe-à-la-Croix, en Gaspésie, et Notre-Dame-du-Portage, près de Rivière-du-Loup, furent choisis et une voiture sur 10 fit l'objet de l'enquête.

Il en ressort que quelque



Le paysage grandiose des îles du Bic. Site fort apprécié des touristes. (Archives publiques du Canada, PA21066).

217 000 touristes ont visité la région au cours de l'été 64. Le nombre moyen de passagers par véhicule s'établissait à 3.41 personnes, alors que le séjour moyen avait été de 4.7 jours. L'impact économique se chiffrait, quant à lui, à 13,5 millions de dollars.

Au niveau de l'appréciation des sites touristiques, 13% des vacanciers ont accordé leur préférence pour Percé, contre 10% pour Rivière-du-Loup et Gaspé, et 5% pour Rimouski, Matane et Carleton.

Quant à la provenance des gens enquêtés, elle s'établissait comme suit: 39% du Québec, 11% de l'Ontario, 10% des USA, 5% des Maritimes et 39% de la région même.

À quoi s'attardaient ces touristes de 1964 dans notre région? Les paysages venaient en priorité avec 23% des répondants, suivis par les activités nautiques et aquatiques (pêche, baignade) avec 21%, les lieux historiques avec 20%, les excursions avec 19%, le camping avec 13% et les attractions culturelles avec 11%. Venaient ensuite toute une série d'activités sociales ou sportives qui ont obtenu des pourcentages de moins de 10%.

Toujours au chapitre de la statistique, un inventaire des équipements d'hébergement fut réalisé au cours de ce même été et a permis le recensement de 431 établissements hôteliers et de 88 terrains de camping sur le territoire. Un tableau dans ce texte permet de faire le partage entre les établissements saisonniers et ceux qui opèrent sur une base annuelle. Enfin, au niveau de l'hébergement, mentionnons que le seul village de Percé regroupait 44 établissements hôteliers et que, sur l'ensemble du territoire, le prix moyen d'une chambre était de 6,00\$.

Et, à titre de conclusion, l'enquête et l'inventaire affirmaient que l'infrastructure touristique était de modèle traditionnel et non organisé; que des équipements de loisir y étaient à peu près inexistantes et que, sauf quelques exceptions, les conseils municipaux n'accordaient absolument aucune importance au dé-

veloppement de l'industrie touristique.

Voilà pour l'enquête de 1964.

RECOMMANDATIONS ET MOYENS D'ACTION PROPOSÉS PAR LE B.A.E.Q.

Fort de cette enquête et suite aux travaux réalisés par les comités sur le tourisme, le B.A.E.Q. a échafaudé une série de recommandations pour stimuler l'industrie touristique de la région. De l'ensemble, nous pouvons retenir celles-ci:

- 1- Accentuer le caractère touristique de la Gaspésie.
- 2- Développer le caractère complémentaire du Bas-Saint-Laurent.
- 3- Développer des étapes touristiques selon des itinéraires pré-établis.
- 4- Retenir le touriste en région.
- 5- Étendre la saison touristique sur 4 saisons.
- 6- Réorganiser le système d'accueil.
- 7- Faire élaborer une politique de tourisme par l'État.

Ces recommandations font apparaître clairement la position du B.A.E.Q. par rapport aux deux sous-régions. La Gaspésie se voit consacrer région touristique par excellence, alors que le Bas-Saint-Laurent, en l'absence de rocher Percé et de fous de Bassan, se voit accorder un rôle de deuxième violon, le statut de région de passage pour se rendre en Gaspésie.

Cette prise de position se reflétait également dans les moyens d'action qu'adressaient le B.A.E.Q. à l'État en vue de l'application de ses recommandations. Ainsi, il était suggéré de:

- 1- Créer un zonage touristique sur l'ensemble de la région en vue de contrôler l'essor touristique et éviter un développement anarchique.
- 2- Développer la Ville de Percé comme pôle central du tourisme dans l'Est du Québec.
- 3- Développer des centres, des étapes et des circuits mis en place en fonction du tourisme routier et élaborés autour de pôles touristiques que le B.A.E.Q. identifiait, dans un ordre prioritaire, comme

étant Percé, Forillon, Mont-Saint-Pierre, Carleton, les Chic-Chocs, Bic et le Témiscouata.

4- Publiciser les attraits touristiques de la région par l'intervention gouvernementale en concordance avec les plans du B.A.E.Q.

5- Diversifier les formules d'hébergement pour multiplier les clientèles et assurer une formation pertinente au personnel des établissements à vocation touristique.

6- Faciliter le crédit pour l'entreprise privée par la mise sur pied d'une caisse régionale de financement avec volet touristique.

Avec l'application de ces moyens d'action, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec anticipait, pour 1972, une fréquentation de quelque 500 000 touristes qui, avec un séjour moyen de 7 jours, auraient rapporté pas moins de 40 millions de dollars à la grande et belle région de l'Est du Québec. La mise en oeuvre du plan prévoyait également entraîner la création de 700 emplois permanents et 2 300 emplois à temps partiel.

Mais tout cela était conditionnel à la prise en charge par l'État de la responsabilité de l'application de ce plan d'aménagement et de développement.

ET LE MILIEU DANS TOUT ÇA?

Au fur et à mesure que se précisait les intentions du B.A.E.Q. face au développement touristique, différentes réactions ont été enregistrées dans le milieu. Particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent, une région qui selon plusieurs, n'obtenait pas justice au niveau des propositions de développement.

Ainsi en septembre 1965, le Comité d'aménagement métropolitain de Rimouski s'interroge publiquement sur le fait que le B.A.E.Q. ne priorise pas un pôle de développement touristique dans le Bas-Saint-Laurent. Présidé par M. Jean-Paul Légaré, le Comité propose que le site du Bic reçoive les mêmes égards que Percé et soit la figure de proue de l'industrie touristique bas-laurentienne. Mais le tout ne res-

tera que proposition.

En cette année 65, les Chambres de Commerce du Bas-Saint-Laurent se sont également ajustées à l'heure du tourisme. À la fin du mois de mai, le congrès régional de l'organisme porte entièrement sur le tourisme et sur les répercussions qu'aura l'Exposition universelle de 1967 sur le tourisme de la région. Des invités de marque: M. Prévost, sous-ministre au MTCP, M. Lafortune, directeur de l'information à Expo 67, M. Guité, responsable du comité de travail sur le tourisme au B.A.E.Q., etc...

L'heure est à l'optimisme et l'Expo 67 du maire Drapeau crée bien des mirages. Le sous-ministre Prévost avance que 4% des 30 millions de visiteurs attendus à l'Expo prendront le chemin de l'Est du Québec, alors que M. Guité, de la célèbre famille de Percé, anticipe la venue de 600 000 «nouveaux» touristes qui s'ajouteront aux 250 000 «réguliers». Bref, en cette année 1965, il y a beaucoup d'espoir dans l'air.

L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC

L'Entente Canada-Québec fut signée officiellement par les gouvernements du Québec et du Canada le 28 mai 1968 mettant un point final à près de deux années de négociations entre les deux parties.

Le B.A.E.Q. avait terminé son mandat le 1er juillet 1966 et fut par le fait même dissout, laissant les autorités fédérale et provinciale avec 231 propositions de développement pour l'Est du Québec. Négociations sur le bien-fondé de chacune de ces recommandations, sur le partage du financement, sur les secteurs d'investissement, sur les modalités de coordination et d'exécution, etc... Jusqu'au 28 mai 68.

Selon les clauses de l'Entente, le Québec et le Canada s'engageaient à investir conjointement une somme de 258 millions de dollars sur une période de 5 ans, soit de 1968 à 1973. L'objectif premier de cette mise de fonds était de «changer les structures économiques de la région afin qu'elles

répondent aux exigences d'une économie moderne.»

Cette enveloppe budgétaire était à répartir entre les différents secteurs d'activités qui avaient fait l'objet de recommandations de la part du B.A.E.Q.. Le tourisme se voit alors octroyer la somme de 22 millions de dollars pour l'application du plan de développement. Mais précisons tout de suite que près du double de cette somme sera investi dans le tourisme. Pourquoi? Voici!

Dès 1971, soit 2 ans avant la fin de l'Entente, les gouvernements en cause décident de reconduire le pacte pour une autre période de 5 ans, soit jusqu'en 1978. Le budget global est alors porté de 258 à 441 millions de dollars. De cette nouvelle manne, le tourisme reçoit 8 millions de dollars additionnels, pour un grand total de 30 millions de dollars.

Mais la valse des millions n'était pas terminée. Est-ce à cause de l'inflation naissante en ce début des années 70? Mauvaise planification financière sur certains projets? Toujours est-il qu'un exercice de révision financière réalisé au cours de l'année 73 a permis de hausser le budget du tourisme à plus de 40 millions de dollars. La répartition de ces sommes selon les différents sec-

teurs d'investissement apparaît au tableau 2.

Dès la signature de l'Entente en 1968, le Gouvernement du Québec a confié à l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ) la responsabilité de l'exécution du plan, la coordination de toutes les actions prévues dans l'Entente et l'orchestration de toutes les interventions de développement régional.

Une structure régionale de coordination a également été mise sur pied. Il s'agit de la Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ). Présidée par le directeur général de l'ODEQ, la Conférence réunit une série de coordonnateurs régionaux qui sont les représentants des différents ministères québécois impliqués dans le plan d'aménagement.

LES SECTEURS D'INVESTISSEMENT

De 1955 à 1963, juste avant la Révolution tranquille, la participation financière du gouvernement du Québec, au développement de l'industrie touristique du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, s'était chiffrée à environ 2,5 millions de dollars. Voilà maintenant qu'a-



Le moulin banal de Ste-Luce visité par de nombreux voyageurs dès 1941. (Archives publiques du Canada, PA36910).

vec la participation du gouvernement fédéral, l'effort de l'État se voit multiplier par près de 20.

En jetant un coup d'oeil sur les secteurs d'investissement, il apparaît très clairement que la région de la Gaspésie s'est appropriée le plus gros morceau, rejoignant ainsi les recommandations du Plan d'aménagement du B.A.E.Q. Nouvelles infrastructures et modernisation des équipements font alors la manchette du développement touristique, surtout en Gaspésie.

D'abord *Forillon*. En vertu de l'article 55 de l'Entente du 26 mai 1968, il avait été convenu que le gouvernement du Canada aménagerait un parc national sur la pointe de Forillon, à l'extrémité de la péninsule gaspésienne. Le Québec se chargeait de l'expropriation des habitants et de l'achat des terrains et devait céder le tout au fédéral avant le 31 décembre 1970.

Une somme de 9,7 millions de dollars fut consacrée à la mise en place du parc et l'expropriation qui se fit, restera dans les annales gaspésiennes comme étant l'un des tristes moments de notre histoire contemporaine.

Et le 10 juin 1970, par une entente signée par MM. Jean Chrétien, et Gérard D. Lévesque, ainsi que par Mme Claire Kirkland-Casgrain, le territoire de Forillon passait sous la bannière fédérale pour une période de 99 ans, soit jusqu'à l'an 2069. Le Québec, qui avait acquis le cap Bon-Ami en 1947, se départissait ainsi de l'un de ses plus beaux coins de pays.

L'item *Stations et étapes* est le secteur d'investissement qui a recueilli la grosse part de l'enveloppe budgétaire, soit près de 16 millions de dollars. Dans quels projets furent investis ces millions? En voici une petite idée en fonction des deux sous-régions:

Gaspésie

(Comtés de Gaspé-Est, Gaspé-Ouest et Bonaventure)

- le camping de la Baie-de-Percé à Percé
- le camping du Cap-Blanc à Percé
- la promenade sur la grève de la baie de Percé
- l'achat de l'île Bonaventure pour en faire un parc



Les fameuses «cabines» qui sillonnaient tout le parcours du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. (Archives publiques du Canada, PA146173).

- l'aménagement du havre de pêche de l'Anse-à-Beaufils
- une halte panoramique à Pointe-Saint-Pierre
- des aménagements d'accueil à Fort-Préval
- le camping de Carleton
- le parc de caravanning de Carleton
- la piscine de Carleton
- l'achat du site de Miguasha pour en faire un parc
- la piscine de Mont-Saint-Pierre
- le camping de Mont-Saint-Pierre
- le parc de caravanning de Mont-Saint-Pierre
- l'aménagement de la rivière Mont-Saint-Pierre
- des infrastructures et des sentiers dans le parc de la Gaspésie
- le golf de Fauvel dans la Baie-des-Chaleurs
- une subvention à la municipalité de Bonaventure pour l'acquisition du jardin zoologique

Bas-Saint-Laurent

(Comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, Rivière-du-Loup et Témiscouata)

- le parc de la Pulpe sur la rivière Rimouski
- l'achat du site du Bic pour en faire un parc
- le camping de Trois-Pistoles
- le camping de Matane
- une zone de récréation à Amqui
- des aménagements aux Jardins de Métis

Alors voilà pour les principales réalisations dans le dossier des stations et étapes, telles que pré-

vues par le Plan d'aménagement. Allons maintenant jeter un coup d'oeil du côté des *Structures d'accueil*.

Les structures d'accueil comptent pour le troisième secteur d'investissement dans le développement touristique prévu par l'Entente Canada-Québec. Elles prévoient des équipements destinés à allonger le séjour des vacanciers dans la région et à répondre aux besoins des populations locales. Une double vocation.

Si le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche avait été le maître d'oeuvre dans le dossier des stations et étapes, voilà maintenant que le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports prend la relève dans le dossier des structures d'accueil. Toujours avec l'ODEQ à titre de partenaire responsable de l'exécution du Plan.

Quelque 7 millions de dollars seront répartis par le HCJLS et l'ODEQ sur le territoire pour la réalisation de différents équipements de loisir. Mais contrairement au MTCP qui était devenu gestionnaire de ses équipements, le Haut-commissariat accorde des subventions à des municipalités et à des corporations à but non lucratif pour la réalisation de ces projets.

Sans faire le listing de toutes les réalisations, précisons que dans cette foulée sont nés le réseau des auberges de jeunesse,

des aré纳斯, des piscines, des bases de plein air, des centres de ski, etc... De plus, dans ce même secteur, une somme de 1,3\$ million est consacrée pour la mise en place du centre d'accueil touristique de Rivière-du-Loup qui devient officiellement la porte d'entrée de la grande région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Enfin, à même cette enveloppe budgétaire, une vaste campagne de promotion est réalisée à l'échelle du Québec pour vanter les beautés de notre région, de même que tous ses nouveaux équipements et ses facilités d'accueil encore toutes fraîches.

Le quatrième secteur d'investissement, les *Rivières à saumons*, a vu la concrétisation de trois projets gaspésiens, soit la réorganisation complète de la pisciculture de Gaspé, la construction de la station piscicole de l'Anse-Pleureuse et l'érection de la passe migratoire sur la rivière Madeleine.

À ce chapitre, le Bas-Saint-Laurent a bien failli se voir attribuer un projet. En effet, une station de piégage sur la rivière Rimouski visait à transporter le saumon par camion citerne au delà des Portes de l'Enfer pour lui permettre d'y aller se reproduire. Mais avant de devenir réalité, des études du Service de la faune du MTCP ont démontré que la partie supérieure de la rivière Rimouski ne présentait pas les conditions idéales pour la reproduction du saumon. Le projet a donc été abandonné.

La facture du secteur Rivières à saumons: plus de 3,5 \$ millions.

Enfin, un dernier mot sur le volet *Aménagements touristiques et culturels* qui fut piloté par le ministère des Affaires culturelles en collaboration avec l'ODEQ.

Plus de 4 \$ millions furent investis dans ce domaine pour la réalisation d'études historiques,

la mise en valeur du patrimoine, la rénovation de sites historiques, le financement de musées, l'acquisition de biens culturels, etc... Le Conservatoire de musique de Rimouski fut d'ailleurs mis sur pied dans le cadre de cette entente.

Et voilà. Quarante millions de dollars plus tard. Le Bas-Saint-Laurent, mais surtout la Gaspésie, étaient revêtus de leurs plus beaux atours pour recevoir la clientèle touristique. Mais se laissera-t-elle tentée?

LE TOURISME EN \$\$\$\$\$\$\$\$\$

Le boom de développement de l'infrastructure touristique s'est produit entre 1968 et 1976. Mais quelle fut l'impact économique de cette industrie au cours de ces mêmes années?

Précisons tout de suite une chose. Entre 1966 et 1975, le nombre de nuitées a diminué dans la région. Une nuitée signifiant une personne ayant séjourné une nuit dans un hôtel ou un motel. De 1 363 000 qu'il était en 1966, le nombre de nuitées est passé à 1 136 700 en 1975. Faut-il conclure que la région a connu une baisse de fréquentation au niveau touristique? Pas nécessairement. Car les statistiques de nuitées s'attachent uniquement aux hôtels et aux motels et excluent le camping, le caravanning et l'hébergement dans les familles. Et l'on sait qu'au cours de ces mêmes années, ces formules d'hébergement, surtout le camping et le caravanning, ont connu une importante phase de développement. Il faut donc en déduire que le nombre global de touristes a augmenté, malgré la baisse de nombre de nuitées.

Cette hypothèse peut également être maintenue si l'on se fie

à la hausse de l'impact économique engendrée par l'industrie touristique. Le tableau 3 présente l'évaluation de l'impact de l'économie pour les années se situant entre 1968 et 1976.

À la lumière de ces chiffres, on constate que cet impact est passé de 29,5\$ millions en 1968 à 49,0\$ millions en 1976. Cette augmentation peut sembler fort appréciable, mais il ne faut pas oublier l'inflation galopante qui a infiltré l'économie canadienne en ce début des années 70 et qui a considérablement changé la valeur du dollar canadien.

L'année 1976 a ainsi mis fin à ces aventures que furent le B.A.E.Q. et l'Entente Canada-Québec, une période qui fut applaudie par certains et décriée par d'autres. Au niveau du tourisme, l'aventure fut source d'équipements, d'aménagements et de subventions dont les vacanciers furent les plus grands bénéficiaires. Ils y venaient, ils y viennent et y reviendront sûrement. Car l'attrait du rocher Percé ne se dément pas... Encore que ce bloc de calcaire ait perdu un peu de son monopole avec les ans...

Mais est-il permis d'oublier que, pendant sensiblement les mêmes années, soit de 1962 à 1972, quelques 80 000 personnes ont quitté le territoire en quête d'un ailleurs meilleur!²

Pour eux, le B.A.E.Q. et l'Entente Canada-Québec ont eu une saveur de bitume montréalais.

NOTES

1- Les citations, tableaux et éléments d'information inclus dans ce texte sont tirés de: Lemieux, Paul, «*C'est arrivé par chez nous...*», Direction régionale du ministère du Loisir, Chasse et Pêche, Rimouski, 1986, pp 210-222.

2- Dugas Clermont, *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*, Cahier de l'Université du Québec à Rimouski, p. 217.